

Vivre Saint-Lambert

Les BIXI arrivent
à Saint-Lambert

p. 4

Nouveau : l'Espace
citoyen Saint-Lambert

p. 5

Regard sur les projets
immobiliers en développement

p. 6

Accessibilité universelle :
pour une ville à la portée
de tous

p. 12

Plongez dans l'été : ouverture des installations aquatiques extérieures

p. 10



Dans ce numéro...



Dates importantes



Ouvertures des installations aquatiques extérieures

Piscine de la Voie maritime :
lundi **2 juin** (présaison)
et samedi **21 juin** (saison régulière)
Pataugeoires de la Voie maritime
et L'espérance : samedi **21 juin**

Prochaines échéances pour les versements de taxes

Lundis **16 juin** et **18 août**

Début de l'horaire d'été

Vendredi **20 juin**
Les services administratifs sont fermés les vendredis jusqu'au 5 septembre inclusivement.

Fermeture de la piscine intérieure pour l'été

Samedi **21 juin**



Fête nationale du Québec et fête du Canada

Mardis **24 juin** et **1^{er} juillet**
Tous les services municipaux sont fermés, sauf la piscine et les pataugeoires extérieures. Les collectes des matières résiduelles ont lieu comme prévu.

Séances ordinaires du conseil municipal

Lundis **7 juillet** et **18 août**, à 19 h 30, au centre multifonctionnel

Prochaines collectes d'encombrants

Mardi **8 juillet** (secteurs 3 et 4)
Mardi **15 juillet** (secteurs 1 et 2)

Nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Service aux citoyens
600, avenue Oak



Courriel
info.citoyens@saint-lambert.ca



Téléphone
450 672-4444

Le magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois.

Un dépôt légal est fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.

Photo de couverture :

Jacques Frenette

Autres photos :

Jacques Frenette, Robert Laflamme et MOCAphoto

Rédaction :

Division des communications de la Ville de Saint-Lambert
Agence de communication Commères
Communauté économique de Saint-Lambert
(chronique Achat local)

Révision : Stéphanie Tétreault

Traduction : DeepL

Production graphique : Pilon Design

Impression : Héon & Nadeau

Distribution : Postes Canada



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Avec la saison des pluies qui semble derrière nous et le beau temps qui revient, notre ville a repris ses airs de charme et de convivialité. Ce moment de l'année est propice aux retrouvailles spontanées, aux promenades à pied et en vélo ainsi qu'aux repas en terrasse. Quel plaisir de voir les Lambertois profiter de leur ville!

Les travaux du conseil ont bien cheminé depuis mon dernier message dans ce magazine. Je vous transmets ci-dessous des nouvelles d'intérêt.

Dossier sur le redéveloppement de notre ville

Nous vous avons préparé un dossier dans lequel nous vous présentons les grands projets de redéveloppement de notre ville à la suite de la refonte de nos règles d'urbanisme, en vigueur depuis le printemps 2024. Plusieurs citoyens se questionnent sur ces projets, amorcés ou à venir, et nous souhaitons satisfaire cette saine curiosité, signe d'un attachement profond pour notre ville. Je vous invite à le lire.

Rappelons-nous que cette refonte, adoptée à l'unanimité du conseil, s'est faite notamment pour permettre un certain redéveloppement immobilier, tout en préservant le patrimoine architectural, en respectant davantage l'environnement, en protégeant la végétation et en priorisant le caractère humaniste et communautaire de Saint-Lambert.

Concrètement, cela signifie notamment que les règles sur l'implantation d'un nouveau bâtiment, sur sa hauteur, sur son paysagement, sur sa façade et sur l'espace de stationnement qu'il offre sont plus encadrées que jamais. Elles s'appliquent à tout bâtiment, petit ou grand, résidentiel ou commercial. Cela veut aussi dire que la démolition d'une bâtisse, lorsqu'elle est demandée, est soumise à des critères encore plus stricts qu'au paravant, en vertu du règlement modernisé.

J'aimerais préciser quelques éléments additionnels :

- Chaque projet de redéveloppement est rigoureusement analysé par la Division du génie afin de vérifier la capacité des infrastructures souterraines (égouts, conduites d'eaux pluviales et d'eau courante) à le supporter. Si des ajustements ou de nouveaux équipements municipaux sont nécessaires, un règlement permet désormais de les réaliser aux frais des promoteurs;
- Un nouveau règlement prévoit des redevances de 4 395 \$ par nouveau logement construit, payables à la Ville;
- La gouvernance entourant chaque projet est d'ordre public et suivie systématiquement. D'abord, la conformité d'un projet est soumise à l'approbation du Service de l'urbanisme. Son appréciation, si le projet franchit cette première

étape, est ensuite soumise à l'analyse du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui doit faire une recommandation favorable ou défavorable au conseil municipal. Enfin, le projet est soumis au conseil pour adoption;

- Si un projet comporte un trop grand nombre d'exceptions par rapport à la réglementation, il doit suivre une autre avenue requérant alors plusieurs consultations publiques avant de pouvoir être soumis pour adoption par le conseil.

N'hésitez pas à nous écrire si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de toutes ces nouveautés.

Début du chantier Hickson-Union

Les grands travaux de réfection de l'avenue Hickson, du boulevard de l'Union et des rues qui leur sont transversales sont bel et bien commencés. Malgré la tristesse que la coupe des arbres du terre-plein du boulevard suscite chez nos concitoyens habitant ces rues (incluant la soussignée), il est ressorti des nombreuses présentations et consultations effectuées depuis 2023 auprès des riverains qu'aucune solution ne permettait de remplacer les conduites situées sous le terre-plein sans en enlever les arbres. Les citoyens concernés ont compris et savent que la nouvelle configuration du boulevard inclura plus d'arbres qu'il n'y en avait.

Par ailleurs, nous sommes heureux que le résultat de l'appel d'offres effectué pour la réalisation de l'ensemble des travaux de ce chantier se soit conclu par un prix de 21 M\$, soit 7 M\$ de moins que l'estimation prévue de 28 M\$.

Comme pour le chantier de la piscine Alexandra, notre ville a pu profiter d'un marché favorable, réduisant par conséquent les coûts totaux des projets et l'impact sur notre compte de taxes au cours des prochaines années.

Bon début d'été !

Là-dessus, je vous souhaite de profiter de votre jardin et de notre belle ville, de pratiquer vos sports dans nos parcs, nos terrains de golf et sur nos pistes cyclables, et de fréquenter nos commerces locaux et notre marché fermier. J'anticipe avec grand plaisir de vous croiser en ce début d'été!

Pascale Mongrain
Mairesse

Des nouvelles de votre ville



Les BIXI arrivent à Saint-Lambert!

Dès cet été, notre ville accueillera trois stations BIXI, chacune équipée de 10 vélos en libre-service, pour un total de 30 vélos, dont 15 à assistance électrique.

Les stations seront situées à des emplacements stratégiques :

- près du Collège Champlain (à proximité du parc de la Voie maritime);
- au cœur du centre-ville, au parc Gordon;
- dans le secteur Préville, près du carrefour giratoire.

Ce projet est réalisé grâce à une subvention de 120 000 \$ provenant du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la mobilité durable. Il représente un investissement total de 330 000 \$. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté d'encourager les modes de transport actifs, sécuritaires et accessibles.

Ces vélos permettront de circuler aisément à travers la ville... et au-delà, grâce au vaste réseau BIXI déjà en place dans la région.

Selon l'échéancier, les stations devraient être en fonction au cours du mois d'août. Vous pourrez ainsi profiter de cette nouvelle option simple, écologique et économique pour vous déplacer, tout en étant actifs. Essayez-les, adoptez-les!



ACHAT LOCAL

Et si vous redécouvriez votre centre-ville?

Quand avez-vous pris le temps de flâner dans les rues du centre-ville de Saint-Lambert?

De pousser la porte d'un commerce local, de discuter avec un commerçant passionné ou de savourer un bon café sur une terrasse ensoleillée?

Votre centre-ville, c'est bien plus qu'un endroit où faire des courses. C'est un lieu vivant, humain, chaleureux – un cœur de quartier qui bat grâce à vous.

Chaque fois que vous achetez local, vous soutenez un rêve, une famille, une entreprise qui met tout son cœur pour vous offrir un service personnalisé et des produits de qualité. Vous aidez à faire vivre des rues animées, à préserver une identité unique et à bâtir une communauté plus forte.

Cet été, on vous invite à revenir, à explorer, à redécouvrir les petits trésors de votre centre-ville. Essayez un nouveau resto, découvrez une boutique indépendante, participez à un événement local. Vous pourriez être surpris par tout ce qui vous attend... à deux pas de chez vous.

Votre présence fait toute la différence.
Ensemble, faisons vivre Saint-Lambert.

Redécouvrez. Partagez. Soutenez local. destination-saint-lambert.com

RÉFECTION DE L'AVENUE HICKSON ET DU BOULEVARD DE L'UNION

Un projet structurant sur deux ans

C'est cet été que se déroule la première phase de l'important projet de réfection de l'avenue Hickson et du boulevard de l'Union. Répartis sur deux ans, ces travaux toucheront également certaines portions des rues Osborne et du Prince-Arthur et du boulevard Queen.

En raison de l'important état de vétusté des infrastructures dans ce secteur, il devenait essentiel de mettre en œuvre ce projet attendu. Ce dernier est le fruit d'une démarche rigoureuse de planification et de consultation notamment en ce qui concerne la configuration du boulevard de l'Union.

À terme, le projet permettra la modernisation en profondeur de l'ensemble des infrastructures : remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc, repavage complet de la chaussée et reconstruction des trottoirs.

Pour en savoir plus sur le projet : saint-lambert.ca/refection-union-hickson

Nouveau!

L'Espace citoyen Saint-Lambert : un portail pratique, personnalisé et accessible

C'est avec fierté que nous vous présentons l'Espace citoyen Saint-Lambert, notre nouveau portail numérique. Conçu pour simplifier vos démarches municipales, il centralisera plusieurs services et informations au même endroit, avec une interface conviviale, personnalisable et facile à utiliser.

Bientôt accessible au citoyen.saint-lambert.ca ou sur les plateformes mobiles (Apple Store et Google Play), l'Espace citoyen vous suivra partout, où que vous soyez!

Une foule de fonctionnalités utiles

ALERTES D'URGENCE

L'Espace citoyen remplacera le système actuel pour l'envoi des alertes d'urgence. Les alertes seront lancées uniquement lors de situations exceptionnelles, comme des avis d'ébullition ou d'évacuation. En cas d'incident localisé, le portail permettra de joindre uniquement les citoyens directement concernés.

Pour continuer à recevoir ces alertes, vous devez vous inscrire au portail avant le 31 décembre 2025.

AVIS À LA POPULATION

Il sera aussi possible de s'abonner à différentes catégories d'avis municipaux, qui seront transmis selon la méthode préférée (courriel, notification mobile ou texto). Parmi les sujets disponibles :

 Rappels des collectes

 Culture et loisirs

 Environnement

 Incidents majeurs et travaux

 Info-déneigement

 Vie citoyenne


CARTE CITOYEN

Vous pourrez obtenir votre carte citoyen en ligne et même gérer celle de vos enfants. Une version numérique pourra même être téléchargée dans le portefeuille de votre téléphone intelligent afin de l'avoir toujours sous la main.

INFORMATIONS GÉOLOCALISÉES ET HORAIRES PERSONNALISÉS

Grâce à la géolocalisation, l'Espace citoyen vous permettra d'obtenir des informations personnalisées selon votre lieu de résidence. Par exemple, vous verrez automatiquement les horaires de collectes selon votre adresse, en plus de pouvoir recevoir des rappels la veille. Il sera également possible de vérifier en temps réel l'état d'ouverture de certains services ou installations municipales.

ACCÈS RAPIDE AUX SERVICES EN LIGNE

Vous retrouverez également sur le portail les liens directs menant à nos différents services en ligne : consultation de votre compte de taxes, inscription aux activités, signalement de problèmes non urgents, et plus encore.

À VENIR : LAMBERTINE, VOTRE AGENTE VIRTUELLE

Bientôt, vous pourrez poser toutes vos questions à Lambertine, notre nouvelle agente conversationnelle propulsée par l'intelligence artificielle. Disponible en tout temps et à toute heure du jour, elle vous assistera efficacement, que ce soit pour une simple question ou une demande plus complexe.

UN OUTIL MODERNE, DES RELATIONS SIMPLIFIÉES

En résumé, avec son interface conviviale, ses fonctions personnalisables et sa disponibilité en continu, l'Espace citoyen s'impose comme un outil incontournable pour faciliter la relation entre la Ville et les citoyens. Nous espérons qu'il deviendra une porte d'entrée privilégiée vers nos services municipaux.

Restez à l'affût! Le portail sera bientôt disponible au citoyen.saint-lambert.ca. Ne tardez pas à créer votre compte. C'est votre espace. Utilisez-le!



Une refonte qui commence à porter fruit

Regard sur les projets immobiliers en cours au sein de notre ville

Issus d'un long processus de refonte qui aura duré plus de cinq ans, notre nouveau Plan d'urbanisme et les règlements qui l'accompagnent sont entrés en vigueur au printemps 2024. Au cœur de cette refonte : une mise à jour des règles d'urbanisme et une planification ordonnée du redéveloppement de notre ville, dans le respect de son patrimoine, de son architecture unique, de l'environnement et de la végétation et, surtout, de son échelle humaine.

Saint-Lambert est enclavée géographiquement et entièrement bâtie : il n'y reste plus d'espace libre à développer. D'anciennes friches industrielles et plusieurs terrains présentent malgré tout un potentiel de projets immobiliers.

Depuis quelques mois déjà, nous commençons à percevoir les retombées de la nouvelle refonte, avec la concrétisation de plusieurs grands projets. Chacun de ces projets a été analysé et a franchi toutes les étapes réglementaires obligatoires avant d'être autorisé par le conseil municipal. Ainsi, leur promoteur a dû :

1. soumettre son plan au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, qui en a vérifié la conformité à la réglementation municipale;
2. soumettre le plan conforme à l'appréciation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui a comme mandat de faire une recommandation (favorable ou défavorable) au conseil municipal;
3. présenter son plan final pour adoption à la majorité des votes du conseil municipal.

Pour assurer la bonne intégration des projets à l'espace existant, la Division du génie est également interpellée en cours de processus pour vérifier et confirmer la capacité de nos réseaux d'infrastructures souterraines à absorber la demande générée.

Nous vous présentons ici quatre grands projets approuvés par le conseil municipal dans la dernière année et qui sont en cours de réalisation.



Projet du 1111, avenue Victoria

Projets en cours

Projet du 1111, avenue Victoria

Le nouveau bâtiment sera résidentiel. Il comptera 5 étages et environ 116 logements. Le rez-de-chaussée offrira une superficie commerciale avec pignon sur l'avenue Victoria. Un aménagement paysager sera réalisé afin de maximiser les espaces verts entourant l'immeuble.

Le projet a nécessité la démolition des bâtiments qui étaient situés au 1101 et au 1085, avenue Victoria. L'édifice situé au 1101, anciennement une imprimerie, n'était occupé qu'à 5 % de sa capacité et présentait de nombreux problèmes structuraux. La maison située au 1085, était inoccupée et présentait également d'importants signes de vétusté. Les deux édifices n'avaient pas de valeur patrimoniale ni architecturale d'importance; c'est pourquoi leur démolition fut autorisée par le comité de démolition comme étape préalable au lancement du projet. Le comité a toutefois exigé que des rappels de l'existence de ces bâtisses soient intégrés dans la conception du projet.

Projet Oakville

Prenant place sur le site de l'ancienne usine de biscuits Dare de l'avenue Saint-Charles, ce projet résidentiel sera composé de 15 rangées de maisons de ville superposées et de 4 multiplex, pour un total de 214 unités d'habitation, comprenant de une à quatre chambres à coucher.

Les bâtiments atteindront une hauteur maximale de trois étages. L'occupation est prévue pour l'été 2026.

Rappelons que le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, qui chapeaute le Plan d'urbanisme de Saint-Lambert, interdisait la poursuite d'activités industrielles sur ce site. Cette interdiction, appuyée de surcroît par des cibles de densification imposées à notre ville, est justifiée par les immenses besoins en logement qui prévalent dans toute la région métropolitaine et qui sont amplement documentés et médiatisés.

Projet Oakville



Projet Le Waterhouse



Projet Le Waterhouse

Situé à l'intersection de l'avenue Saint-Denis et de la rue Waterman, ce projet prévoit la construction d'un bâtiment résidentiel de 4 étages avec mezzanine, comprenant 89 logements : 13 studios, 58 logements 3½ pièces et 18 logements 4½ pièces.

Pour faire place à son projet, le promoteur a dû présenter une demande de démolition à la Ville quant à cinq bâtisses situées sur son terrain. Vu l'importance de l'héritage industriel de deux des cinq bâtisses, mais étant donné la preuve de la contamination des sols résultant justement des activités industrielles du site pendant des décennies, le comité de démolition a accepté la demande. Il fut toutefois imposé de reconstruire les façades des deux immeubles en question de telle sorte que les Lambertois les reconnaîtront dans le cadre du nouveau projet. Plusieurs matériaux des bâtiments existants seront d'ailleurs récupérés dans cette optique.

Soulignons également que la Ville a vendu au promoteur une portion de la ruelle située entre le parc Saint-Denis et le terrain du projet, de telle sorte que le verdissement en soit optimisé. La vente s'est donc faite à la condition que l'asphalte de la ruelle soit remplacé par de la végétation.

Projet de l'ancienne église anglicane

Bien qu'il ait été approuvé par le conseil municipal en vertu des anciennes règles d'urbanisme, mentionnons le projet en construction au coin de la rue Elm et de l'avenue Lorne, là où se trouvait l'ancienne église anglicane (devenue temple maçonnique). La bâtisse en construction, dont l'architecture rappellera celle du magasin Taylor situé en diagonale, servira à des bureaux, dont ceux du propriétaire lui-même.

Projet de l'ancienne église anglicane



Retombées de ces projets

Nous ne pouvons passer sous silence les retombées financières positives de ces projets et de certains autres qui s'y ajouteront. La Ville a perçu ou percevra bien sûr les droits de mutation et les taxes municipales additionnelles résultant de ces projets et de leur exploitation. Toutefois, s'ajoute aussi une redevance de 4 395 \$ par nouvelle unité construite, payable par les promoteurs immobiliers. La Ville pourra se servir de ces redevances, encadrées par la loi québécoise, pour financer des infrastructures municipales additionnelles qui s'avéreront nécessaires pour accroître l'offre de services municipaux en fonction de l'arrivée de bon nombre de nouveaux citoyens.

Ainsi, sur la base des projets décrits ci-dessus, il s'ajouterait d'ici deux ou trois ans un peu plus de 400 logements dans notre ville. En anticipant d'autres projets qui pourraient être soumis à l'approbation du conseil municipal, il serait raisonnable de penser qu'environ 600 logements de plus pourraient s'ajouter au cours des quatre ou cinq prochaines années, pour un total d'environ 1000 logements. Il restera à voir combien de nouveaux citoyens viendront les habiter.

Quoi qu'il en soit, ils seront accueillis avec la chaleur et l'humanité qui caractérisent la communauté lambertoise.

Une foule d'activités à ne pas manquer!

Pour le programme complet des activités, les descriptions détaillées et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.



JUSQU'AU 26 JUILLET

Exposition d'Hélène Craig

- 🕒 Jeudis (17 h à 20 h) et samedis (10 h à 13 h)
- 📍 Centre multifonctionnel

Hélène Craig vous invite à son exposition *Histoire d'ambiances : autour du sensible et du graphique*. Ce projet propose des œuvres abstraites en technique mixte autour de l'exploration du sensible et du graphique, deux énergies contradictoires mais complémentaires, qui coexistent en harmonie.

LES MERCREDIS,
DU 11 JUIN AU 27 AOÛT

Trousse de briques LEGO

- 🕒 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque
 - 🔑 Inscription requise
- Réservez une trousse de briques LEGO en famille et aidez votre enfant à développer son imagination et son talent créatif.



LES MERCREDIS, DU 11 JUIN AU 27 AOÛT

Réserve ta console de jeux

- 🕒 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque
- 🔑 Inscription requise

Réservez en famille ou entre amis l'Espace Ados pour tester les consoles Nintendo Switch et PS4 de la bibliothèque ainsi qu'une sélection de jeux.

SAMEDI 14 JUIN

Matinées animées : fête foraine

- 🕒 9 h 30 à 12 h 30 | 📍 Au parc du Village

Ces matinées s'adressent aux jeunes familles et leur proposent des animations en tous genres.

DIMANCHES 15 JUIN ET 6 JUILLET

Jeuxdimanche

- 🕒 13 h 30 à 15 h 30 | 📍 Bibliothèque

Lors de cette activité de jeux de société libres et animés, venez tester vos stratégies contre nos experts du dimanche! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés!

JEUDI 19 JUIN

Jeuxdi

- 🕒 18 h 30 à 20 h 30
- 📍 Bibliothèque ou parc Mercille (selon la météo)

Venez vous amuser et tester vos stratégies! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés. Seul, en famille ou entre amis, c'est un rendez-vous!



28 JUIN AU 6 SEPTEMBRE

Club de lecture d'été TD : Un été autour du monde

- 🔑 Inscription requise | 📍 Bibliothèque

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de lire en s'inscrivant au Club de lecture d'été TD. Les participants se donnent un objectif de lecture pour l'été et le choix des livres est libre. Concours, activités ludiques et créatives seront au rendez-vous tout l'été. Pour tous les détails : saint-lambert.ca/club-TD

LES MARDIS, DU 1^{ER} JUILLET AU 5 AOÛT

Zumba en plein air

- 🕒 19 h à 20 h | 📍 Parc du Village*

Nos cours de Zumba sont parfaits pour toutes les personnes qui cherchent à se défouler tout en ayant du plaisir, peu importe leur niveau de condition physique.

LES MERCREDIS, DU 2 JUILLET AU 6 AOÛT

Danse country

- 🕒 19 h à 20 h
- 📍 Parc du Village*

Venez pratiquer vos pas de danse en ligne au son de la musique country!



LES JEUDIS
DE LA PLACE

LES JEUDIS, DU 3 JUILLET AU 7 AOÛT

Jeudis de la place

- 🕒 19 h 30 | 📍 Parc du Village*

3 juillet: VeniZ.e

10 juillet: Les Esprits de la musique

17 juillet: Marco Calliari

24 juillet: Marie-Annick Duhaime

31 juillet: Gazébo

7 août: Pastourelle

Des spectacles diversifiés GRATUITS à ne pas manquer tout au long de l'été! Pour plus de confort, apportez votre chaise.



* En cas de météo incertaine, les activités sont déplacées ou annulées. Renseignez-vous avant de vous y rendre.

5, 12, 19, 26 ET 29 JUILLET, 2, 5, 9, 16 ET 30 AOÛT

Contes en plein air avec la Brigade B^{F, D}

📍 Dans les différents parcs*

Samedi 5 juillet, 10 h 30, parc du Village
Samedi 12 juillet, 10 h 30, parc Logan
Samedi 19 juillet, 10 h 30, parc Upper Edison
Samedi 26 juillet, 10 h 30, parc L'Espérance
Mardi 29 juillet, 18 h 30, parc Mercille
Samedi 2 août, 10 h 30, parc de l'école Rabeau
Mardi 5 août, 18 h 30, parc Mercille
Samedi 9 août, 10 h 30, parc Houde
Samedi 16 août, 10 h 30, parc du Village
Samedi 30 août, 10 h 30, parc Dulwich

Les enfants de 3 à 6 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres lors de ces moments de détente en plein air.



LES MARDIS EN FAMILLE

LES MARDIS DU 8 AU 22 JUILLET

Mardis en famille

🕒 19 h | 📍 Dans différents parcs*

8 juillet, parc Houde :
Henri Godon

15 juillet, parc Dulwich :
Duo Hoops

22 juillet, parc Houde :
Voix de la jungle

Animations, musique et spectacles diversifiés qui sauront plaire à tous! C'est un rendez-vous GRATUIT à ne pas manquer! Pour plus de confort, apportez votre chaise.



SAMEDIS 12 ET 19 JUILLET ET 2 AOÛT

Initiation aux jeux de rôles : voyage au cœur de l'imaginaire

🕒 15 h à 16 h | 📍 Bibliothèque

📌 Inscription requise

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir plonger dans l'univers fantastique de *Hero Kids*. À travers une quête palpitante, ils apprendront à travailler en équipe, à résoudre des énigmes et à affronter des défis, tout en développant leur imagination.



DU 20 AU 26 JUILLET

Semaine nationale de prévention de la noyade

📍 Piscine du parc de la Voie maritime

Afin de souligner la Semaine nationale de prévention de la noyade, des ateliers de prévention, de sauvetage et de premiers soins seront offerts à la piscine de la Voie maritime. Surveillez notre site Internet pour les détails.



VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 JUILLET

Aquafête : L'Aquafête jurassique

🕒 13 h à 18 h

📍 Piscine du parc de la Voie maritime

Adeptes du jeu du Marco Polo ou de jeux d'eau, on vous attend pour l'Aquafête! Au programme : animation, jeux d'eau et gonflables, grignotines, musique, Aqua Zumba et surprises!

^F Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque

^D Activité financée par la Caisse Desjardins Charles-LeMoine

MARDIS 29 JUILLET ET 5 AOÛT

Beaux cinoches

🕒 18 h 30 (heure du conte)
et 20 h 30 (projection)

📍 Parc Mercille*

29 juillet : Flow

5 août : Minecraft

Amateurs de cinéma, vous serez comblés avec ces films en plein air! Apportez votre chaise et vos grignotines. La Brigade B sera sur place pour animer l'heure du conte.



LUNDI 4 AOÛT

Journée de golf du citoyen

🕒 7 h à 16 h

📍 Country Club de Montréal
(5, rue Riverside)

Cette journée se déroulera sous la formule Vegas avec une grille de départ continue dès 7 h. Le tarif est de 332 \$ par quatuor (83 \$ par golfeur) pour un 18 trous, incluant les voiturettes. Les inscriptions se dérouleront en ligne sur le module d'inscription aux activités de loisirs à compter du jeudi 26 juin, à 9 h. Seul un résident (preuve de résidence exigée) peut inscrire les membres de son *foursome* pour la journée. L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.



SAMEDIS 9 ET 16 AOÛT

Décoration d'un sac fourre-tout

🕒 13 h 30 | 📍 Bibliothèque

📌 Inscription requise

Les jeunes de 6 à 16 ans sont invités à venir décorer un sac fourre-tout réutilisable à l'effigie du club de lecture TD 2025 avec des crayons marqueurs à tissus. Une activité qui laisse libre cours à la créativité, tout en contribuant à un avenir plus vert!

Bon à savoir!

Bac brun : trucs et astuces

Pendant la période estivale, il n'est pas impossible de voir apparaître des odeurs, des mouches ou des larves dans votre bac brun. Voici quelques gestes simples qui pourraient éviter bien des désagréments :

- Remisez les articles qui sentent fort (viande, poisson, etc.) dans le congélateur jusqu'au jour de la collecte;
- Placez votre bac à l'ombre et mettez-le en bordure de rue chaque semaine, même s'il n'est pas plein;
- Placez quelques feuilles de carton ou de papier journal au fond du bac pour éviter que les matières n'y collent;
- Placez un peu d'onguent pour la toux (ex. : VapoRub de Vicks) sur le contour de votre bac afin d'éloigner les petits animaux;
- Si de petits vers blancs se forment dans le fond du bac, vous pouvez vous en débarrasser en les aspergeant de vinaigre ou en laissant sécher votre bac ouvert au soleil pendant 48 h.

Ouverture des installations aquatiques extérieures

La belle saison est enfin arrivée! Vous pourrez profiter tout l'été de nos installations aquatiques pour vous rafraîchir. Elles ouvriront selon l'horaire suivant :

- **Piscine de la Voie maritime** : à compter du lundi 2 juin (en présaison) et à compter du samedi 21 juin (horaire régulier)
- **Pataugeoires de la Voie maritime et L'Espérance** : à compter du samedi 21 juin
- **Piscine Alexandra** : fermée pour la saison 2025 en raison des travaux de réfection.

Des jeux d'eau sont également accessibles aux parcs Dulwich et Houde tous les jours, de 9 h à 21 h. La piscine intérieure sera fermée à compter du samedi 21 juin pour la saison estivale.

Pour tous les détails :
saint-lambert.ca/piscines-exterieures

Herbe à poux

C'est maintenant le moment idéal pour procéder à l'arrachage des plants d'herbe à poux. En effet, afin d'éviter une vague d'allergie et la reproduction de la plante, il est recommandé de procéder à l'arrachage dès maintenant.

Il est aussi possible de faire la tonte peu de temps avant la floraison, qui survient vers la fin juillet. Vous pouvez également informer nos agents en environnement de toute observation d'herbe à poux sur un terrain public de la ville au eco.brigade@saint-lambert.ca.

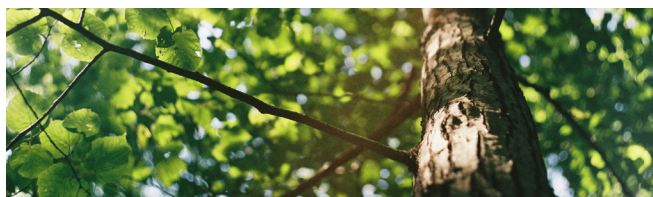
Pour plus d'informations, visitez le saint-lambert.ca/herbe-poux.

Retour de l'ÉCOBRIGADE

Encore cette année, les rangs de l'équipe de l'environnement sont gonflés par l'arrivée de l'ÉCO Brigade!

Ces patrouilleurs sillonneront les rues de la ville au cours de la période estivale afin de sensibiliser les citoyens à divers thèmes environnementaux tels que la consommation d'eau, le tri des déchets, les arbres publics et leur protection, la réglementation concernant les pesticides, etc.

Dans une démarche conviviale de sensibilisation, ils rencontreront petits et grands durant tout l'été!



Protection des arbres lors de travaux

Alors que la saison des travaux résidentiels bat son plein, nous désirons vous rappeler l'importance de protéger vos arbres lors de tous travaux sur votre propriété. Un enclos de protection autour des arbres, des précoupes racinaires en cas d'excavation et l'aménagement de corridors de circulation pour la machinerie lourde sont quelques exemples des mesures à mettre en place. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le saint-lambert.ca/arbres.

À VOTRE AGENDA!

Fêtes de Saint-Lambert : du 22 au 24 août prochain

Comme le veut la tradition, les Fêtes de Saint-Lambert sont de retour au centre-ville pour une 49^e édition. Trois jours de festivités vous attendent pour clore l'été en beauté – un événement qui s'annonce des plus divertissants!

Tous les détails de la programmation seront dévoilés progressivement au saint-lambert.ca/fetes. Notez dès maintenant ce rendez-vous à votre agenda et venez faire partie de la fête!

Vous êtes un commerçant ou responsable d'un organisme reconnu?

Vous avez jusqu'au 27 juin pour réserver un emplacement sur le site en remplissant le formulaire approprié au saint-lambert.ca/fetes.



SERVICES ESTIVAUX

Votre bibliothèque passe en mode été!

C'est le temps des vacances! Pour agrémenter vos journées ou celles de votre famille, la bibliothèque vous propose une foule d'activités et de services adaptés à la belle saison.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Gratuit et accessible partout, le club invite les jeunes de 0 à 12 ans à se fixer un objectif de lecture pour l'été avec des livres de leur choix. Des activités créatives, ludiques et éducatives seront offertes tout l'été. Les inscriptions sont en cours en personne à la bibliothèque. Pour tous les détails : saint-lambert.ca/club-TD

CONTES EN PLEIN AIR

La Brigade B vous attend dans les parcs de la ville pour des heures du conte en plein air. Une belle façon de profiter du soleil, tout en stimulant l'imagination des enfants! Pour toutes les dates : saint-lambert.ca/calendrier

PRÊT DE JEUX DE PLEIN AIR

Quoi de mieux que l'été pour jouer dehors! Empruntez gratuitement des jeux comme le mölkky (quilles finlandaises) et la balle volée (*spikeball*). Parfait pour vos sorties au parc ou au chalet!

PRÊT DE DOCUMENTS PROLONGÉ

Jusqu'à la fête du Travail, le prêt passe à 35 jours, sauf pour les nouveautés, les locations (21 jours) et les jeux de plein air (7 jours). Partez en vacances l'esprit tranquille, sans vous soucier d'avoir à retourner vos livres!

LIVRES DE POCHE EN LIBRE-SERVICE

Voyagez léger avec notre point d'échange de livres de poche. Prenez ou donnez librement un livre dans la section dédiée (seuls les livres en bon état et en format de poche sont acceptés). Aucun emprunt requis!



ENTRETIEN DE LA PELOUSE

Arroser, une nécessité?

Le saviez-vous? La pluie suffit pour combler les besoins de votre pelouse. En effet, celle-ci n'a besoin que de 2,5 cm d'eau (1 po) par semaine. Une bonne pluie hebdomadaire suffit donc amplement.

En période de sécheresse, même si le gazon jaunit, il n'est pas nécessaire de l'arroser. Il n'est pas mort : il est simplement en dormance. Il devrait retrouver toute sa prestance au retour de la pluie!

Si vous souhaitez arroser, n'oubliez pas de respecter l'horaire suivant :

	Adresses paires	Adresses impaires
Système amovible	Les mercredis, de 21 h à 23 h	Les mardis, de 21 h à 23 h
Système automatique	Les mercredis, de 3 h à 5 h	Les mardis, de 3 h à 5 h
Pistolet d'arrosage ou baril de pluie	En tout temps	
Nouvelle plantation	Permis d'arrosage spécial requis auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection	

EAU POTABLE POUR NETTOYER LES SURFACES

Par ailleurs, utiliser de l'eau potable pour nettoyer une entrée, une allée automobile, une aire de stationnement ou un trottoir n'est pas autorisé. En prenant le balai, on économise en moyenne 300 litres d'eau. De quoi doucher toute la maisonnée!

Consultez nos astuces pour une pelouse en santé en limitant l'utilisation de l'eau au saint-lambert.ca/pelouse.

Accessibilité universelle : pour une ville à la portée de tous

Du 1^{er} au 7 juin dernier avait lieu la Semaine québécoise des personnes handicapées. En tant que municipalité engagée, nous voulons profiter de cette occasion importante pour rappeler à tous que l'accessibilité universelle est au cœur de nos priorités, et ce, autant pour nos élus siégeant au conseil municipal que pour nos employés. Conscients des obstacles que peuvent rencontrer les personnes vivant avec un handicap dans leur quotidien, nous nous engageons, année après année, à favoriser leur pleine participation sociale.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes, réfléchies et durables visant à bâtir un milieu de vie plus équitable et accueillant pour tous les citoyens, sans exception. Découvrez comment nous agissons pour bâtir une communauté plus inclusive!

Un engagement concret depuis 10 ans

En mai 2015, nous nous sommes dotés d'une Politique d'accessibilité universelle, qui réitère notre promesse à toujours aller plus loin dans la poursuite d'un objectif d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Cette politique s'accompagne du Plan d'action en accessibilité universelle. Mis à jour annuellement, ce plan aide à identifier les obstacles nuisant à la qualité de vie des citoyens ayant des limitations et définit des mesures concrètes pour atténuer ces obstacles.

Dernièrement, nos initiatives ont d'ailleurs été récompensées! Nous avons reçu des commentaires élogieux de la part de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) concernant notre bilan de 2024 et la mise à jour de notre plan d'action pour 2025. Cela prouve que notre démarche rigoureuse et notre volonté d'amélioration continue portent fruit et ont un réel impact sur la qualité de vie des personnes en situation de handicap.



Des actions qui font une différence

Récemment, plusieurs actions ont été mises sur pied afin de faire de Saint-Lambert une ville toujours plus inclusive, accessible et humaine.

1. Accessibilité des infrastructures municipales

Dans le cadre de la reconstruction du chalet et de la piscine du parc Alexandra, prévue jusqu'à l'été 2026, une attention particulière sera portée à l'accessibilité universelle. Les accès à la piscine et à la pataugeoire seront adaptés aux personnes à mobilité réduite grâce, entre autres, à l'ajout d'une rampe d'accès.

2. Accessibilité des activités récréatives

Cette année, la traditionnelle fête familiale qui a lieu à la fin mai s'est déroulée sous le signe de l'inclusion. À l'initiative de la Table des organismes de Saint-Lambert, plusieurs organismes reconnus ont proposé des activités originales visant à sensibiliser les participants à la réalité des personnes vivant avec un handicap.

Parcours de soccer adaptés, bricolages réalisés avec la main non dominante, jeux à l'aveugle, atelier de water-polo : autant d'expériences ludiques conçues pour susciter la réflexion sur l'accessibilité, sur la tolérance et sur les défis associés aux handicaps, qu'ils soient visibles ou invisibles.



3. Accessibilité numérique

Nous avons mis à jour nos deux microsites dédiés aux organismes (Nos organismes en action) ainsi qu'à la culture (100 % culture) de la Ville. Cette mise à jour inclut de nouvelles fonctionnalités permettant aux personnes ayant des limitations de consulter ces sites web plus aisément. Entre autres, elles peuvent modifier les contrastes, l'espacement des caractères, la hauteur des lignes et choisir le mode dyslexie.

Par ailleurs, une employée au sein de notre équipe des communications suit actuellement une formation de 30 heures portant sur l'accessibilité numérique. Cette formation permettra à l'équipe d'identifier les besoins requis pour la refonte de notre site web principal, qui est prévue en 2026.

4. Formation et sensibilisation du personnel

En tant qu'acteurs de première ligne auprès des citoyens, les employés de la Ville ont tous un rôle important à jouer dans l'identification des obstacles et dans la création d'un environnement plus inclusif. Ces obstacles ne sont pas seulement physiques : ils peuvent aussi être sociaux, organisationnels ou découler de certaines pratiques ou attitudes qui, sans intention, freinent la pleine inclusion. Qu'il s'agisse d'un lieu difficile d'accès, d'une information non adaptée ou d'un manque d'ouverture, chaque obstacle a un impact.

En ce sens, nous encourageons fortement nos employés à adopter de petits gestes au quotidien, que ce soit par une écoute attentive ou par la proposition d'améliorations dans nos pratiques et nos services.

Au cours des dernières semaines, nous avons mis en place certaines initiatives visant à mobiliser nos équipes. Tout d'abord, un atelier théorique obligatoire, offert à l'ensemble des employés, leur a permis d'en apprendre plus sur le sujet et sur la réalité que vivent ces personnes. Certains d'entre eux ont également eu l'occasion de participer à une marche exploratoire, en compagnie d'élus, pour expérimenter leur environnement avec le point de vue d'une personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif, etc.

Un travail collectif

En tant que citoyen utilisant nos services, fréquentant nos installations et circulant sur notre territoire, vous pouvez vous aussi contribuer à faire de notre communauté un milieu inclusif.

Nous avons par ailleurs mis en place un formulaire sur notre site Internet pour permettre à la population de nous faire part des obstacles qu'elle remarque ou auxquels elle fait face, et ce, toujours dans une perspective d'amélioration continue. Bien que nous apportions une attention particulière à cet enjeu, le milieu est souvent bien placé pour nous aider à les identifier.

Nos actions, conjuguées avec la participation de tous, contribuent à bâtir une ville sans barrières, où chacun peut s'épanouir.



POUR EN APPRENDRE PLUS

Pour tous les détails relatifs à notre Politique d'accessibilité universelle et à son Plan d'action, nous vous invitons à consulter notre site web : saint-lambert.ca/accessibilite-universelle.

A Message from Your Mayor



Dear fellow citizens,

With the rainy season seemingly behind us and the return of fine weather, our city has regained its charm and conviviality. This time of the year is ideal for spontaneous get-togethers, walks and bike rides, and meals on the terrace. What a pleasure it is to see the Lambertois enjoying their city!

The council's work has progressed well since my last message in this magazine. Below, I share some news of interest for you.

File on major redevelopment projects underway in our city

We have prepared a file presenting the major redevelopment projects in our city following the revision of our urban planning regulations, which came into effect in the spring of 2024. Several citizens have questions about these projects, both those already underway and those to come, and we wanted to satisfy this healthy curiosity, which is a sign of a deep attachment to our city. I invite you to read it.

Let us remember that this revision, adopted unanimously by the council, was carried out in particular to allow some redevelopment, while preserving architectural heritage, showing greater respect for the environment, protecting vegetation, and prioritizing the humanistic and community character of Saint-Lambert.

In concrete terms, this means that the rules governing the construction of new buildings, their height, landscaping, facades, and parking spaces are now more strictly regulated than ever. These rules apply to all buildings, large and small, residential and commercial. It also means that the demolition of a building, when requested, is subject to even stricter criteria than before, in accordance with the revised bylaw.

I would like to clarify a few additional points:

- Each redevelopment project is rigorously analyzed by the Engineering Division to verify the capacity of the underground infrastructure (sewers, storm drains, and water mains) to support it. If adjustments or new municipal equipment are necessary, a bylaw now allows them to be carried out at the promoters' expense.
- A new bylaw provides royalties of \$4,395 per new dwelling built, payable to the City.

- The governance surrounding each project is a matter of public policy and is systematically monitored. First, a project's compliance is submitted for approval by the Urban Planning Department. If the project passes this first stage, it is then submitted for review by the Urban Planning Advisory Committee (UPAC), which must make a favorable or unfavorable recommendation to the municipal council. Finally, the project is submitted to the council for adoption.
- If a project involves too many exceptions to the regulations, it must follow another route requiring several public consultations before it can be submitted for adoption by the council.

Please feel free to write to us if you have any questions or comments about these new regulations.

Start of the Hickson-Union project

Major repair work on Hickson Avenue, Union Boulevard, and the streets that intersect them has begun. Despite the sadness that the cutting of trees on the boulevard median causes to our fellow citizens living on these streets (including myself), it has become clear from the numerous presentations and consultations carried out since 2023 with local residents that there is no solution that would allow the pipes located under the median to be replaced without removing the trees. The citizens concerned understand and know that the new configuration of the boulevard will include more trees than there were before.

We are also pleased that the result of the call for tenders for the completion of all the work on this project was a price of \$21 million, which is \$7 million less than the estimated \$28 million.

As with the Alexandra Pool project, our city was able to take advantage of a favorable market, thereby reducing the total cost of the projects and the impact on our tax bill over the next few years.

Have a great summer!

On that note, I hope you enjoy your gardens and our beautiful city, play sports in our parks, on our golf courses and bike paths, and visit our local businesses and farmers market. I look forward to seeing you this summer!

Pascale Mongrain
Mayor

LAW 96

Important information concerning translation

Due to Quebec's Official and Common Language Act (Law 96), and following a warning from the Office québécois de la langue française, we are unfortunately obliged to review our approach to the translation of our various communication tools.

Thus, in order to comply with the law, we must limit the content of the English version of the magazine to texts from elected officials or texts related to public health and safety. We apologize for the inconvenience and thank you for your understanding.



COMING SOON

Espace citoyen Saint-Lambert

We will soon be launching a new digital portal, the Espace citoyen Saint-Lambert. Designed to simplify your municipal procedures, it will centralize a number of services and information in one place, with a user-friendly, customizable and easy-to-use interface.

Among the many features that the portal will offer, it will replace the current system for sending emergency alerts. It will be used for exceptional situations, such as boil water advisory or evacuation notices. In the event of a localized incident, the portal will also permit to reach only the citizens directly concerned by the event. **To continue receiving these alerts, you must register for the portal before December 31, 2025.**

The portal will soon be available at citoyen.saint-lambert.ca or on mobile platforms (Apple Store and Google Play). We invite you to create your account and set up your alerts to ensure that we can reach you in the event of an emergency.

EMERGENCY SITUATION

How to prepare?

In Saint-Lambert, we are not exempt from experiencing certain situations that make us vulnerable. In recent years, we've experienced heavy rain, strong winds, freezing rain, extreme heat and even tornado warnings! Faced with these increasingly frequent exceptional phenomena, it's imperative to ask ourselves the following question: in the event of an emergency, are we ready?

EMERGENCY KIT

In the event of an emergency, it's important to have a 72-hour emergency kit at home. This is the period during which you should be able to take care of your family while the rescue teams get organized and take care of the most vulnerable people. The location of this kit should be known to all family members.

The kit should contain the following items:



DRINKING WATER (6 LITERS PER PERSON)



NON-PERISHABLE FOOD FOR AT LEAST 3 DAYS



MANUAL OPENER



BATTERY RADIO AND SPARE BATTERIES



**FRONT OR POCKET LAMP AND BATTERIES
SPARE LAMP OR CANDLE LAMP**



BRIQUET OR LIGHTS AND CANDLES



FIRST AID ITEMS

FAMILY EMERGENCY PLAN

Good preparation also includes the development of a family emergency plan. This plan helps reduce confusion and chaos during emergencies. It includes:

- identification of emergency exits;
- location of fire extinguishers;
- important contact information;
- and more.

If you'd like to learn more about what you can do to prepare for emergencies, visit saint-lambert.ca/en/emergency-measures.

AQUA FÊTE

📅 Vendredi 25 juillet
et samedi 26 juillet
📍 Piscine de la Voie maritime
🕒 13h à 18h

Jeux d'eau et gonflables,
animations et surprises!

Tous les détails:
saint-lambert.ca/aquafete



PROGRAMME

d' *activités estivales*

Des activités à ne pas manquer tout l'été!

Matinées animées pour les jeunes familles,
Zumba, danse country, prestations musicales,
spectacles familiaux et projection de films

De tout pour tous les goûts!

📍 **Au centre-ville
et dans certains parcs**

Programme complet:

saint-lambert.ca/calendrier

